

PLUS D'ÉCOLES DE LA SASKATCHEWAN BÉNÉFICIERONT DE L'INITIATIVE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

Le gouvernement de la Saskatchewan prend des mesures pour améliorer la santé mentale des élèves. Étant donné le succès du projet pilote en lien avec la santé mentale des élèves mené dans cinq écoles de la Saskatchewan, la mise en œuvre de l'initiative de renforcement des capacités en santé mentale (RCSM) sera élargie cet automne à d'autres écoles de la province.

Le gouvernement provincial a investi un montant additionnel de 800 000 \$ pour l'exercice 2022-2023 qui servira au renforcement des capacités en santé mentale, ce qui porte le financement annuel à ce chapitre à 2 millions de dollars.

Cette initiative met à l'avant-plan les bienfaits d'une santé mentale positive chez les enfants, les jeunes, les familles et les personnes de la collectivité qui interagissent avec les enfants. Elle est axée sur la prévention, la promotion d'une bonne santé mentale ainsi que sur le dépistage et l'intervention précoces des troubles de santé mentale. Elle contribue également à aider les jeunes à mieux gérer leurs émotions et à savoir où trouver de l'aide.

« Je suis ravi du succès du projet pilote et nous sommes fiers d'appuyer l'élargissement de l'initiative à d'autres écoles de la province, ce qui permettra à encore plus de jeunes de la Saskatchewan d'en bénéficier », a déclaré Everett Hindley, ministre de la Santé mentale et de dépendances, des Aînés et de la Santé en milieux ruraux et éloignés. « Grâce à la collaboration entre le gouvernement, les familles, les écoles et les membres de la collectivité, nous pouvons veiller à la santé mentale et au bien-être des enfants et des jeunes de notre province. »

Cinq écoles de la Saskatchewan ont été sélectionnées comme emplacements pilotes pour l'initiative, soit : l'école secondaire catholique Dr. Martin LeBoldus de Regina, l'école Hector Thiboutot de Sandy Bay, les écoles secondaires North Battleford Comprehensive et John Paul II Collegiate de North Battleford ainsi que l'école secondaire Greenall de Balgonie. Ces écoles ont servi de centres de ressources, offrant aux élèves l'accès à un éventail de programmes et de mesures de promotion d'une bonne santé mentale, le tout grâce à la collaboration entre les établissements scolaires participant au projet, les collectivités et des fournisseurs de soins de santé.

« L'initiative de renforcement des capacités en santé mentale appuie le personnel de l'école John Paul II Collegiate, ou JPII, en fournissant des stratégies d'adaptation en lien avec la santé mentale positive et le bien-être auxquelles les élèves peuvent recourir afin de favoriser leur croissance et leur développement personnel », a affirmé Glen Gantfoer, président de la commission scolaire Light of Christ. « L'initiative appuie la culture déjà en place à l'école JPII par l'intermédiaire des initiatives *Following Their Voices* et *Strengths and our Faith*, pour que tous les élèves soient accompagnés dans leur cheminement vers le développement de leur propre personnalité. »

L'initiative de RCSM donne suite aux recommandations énoncées dans le Plan d'action en matière de santé mentale et de dépendances de la Saskatchewan. Ce programme de prévention et de promotion en milieu scolaire a été recommandé par le Protecteur des enfants et contribue à renforcer la résilience parmi les jeunes, les familles et les collectivités.

Le programme de RCSM est dirigé par l'Autorité de la santé de la Saskatchewan (SHA) avec l'appui des ministères de la Santé et de l'Éducation. La SHA verse un financement aux divisions scolaires pour l'embauche du personnel scolaire chargé du renforcement des capacités en matière de santé mentale, notamment un coordonnateur et un promoteur du bien-être en milieu scolaire. Les membres du personnel sont chargés d'offrir les programmes en matière de prévention des troubles de santé mentale et de promotion d'une bonne santé mentale, de renforcer les capacités des autres personnes qui travaillent auprès des enfants, des jeunes et des familles et d'aiguiller les élèves vers les ressources et les mesures de soutien communautaires.

Les 27 divisions scolaires de la province peuvent demander un financement à cet égard en vue de l'année scolaire 2022-2023. Les écoles sélectionnées seront informées à la fin du mois de mai, et le personnel embauché entrera en poste en septembre.

– 30 –

Renseignements :
Relations avec les médias
Ministère de la Santé de la Saskatchewan
Regina
Téléphone : 306-787-4083
Courriel : media@health.gov.sk.ca